



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES CÔTES D'ARMOR RECHERCHE 1 VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE*

MISSION PROPOSEE :

FAVORISER L'ACCES AUX ACTIVITES SOCIOCULTURELLES : Contribuer au développement des animations sport et jeunesse

L'association Le Cercle de la Croix Saint-Lambert propose une mission de volontariat de 8 mois à compter du 1^{er} octobre 2018,

Dont les objectifs sont :

Participer au développement et à la promotion du football en direction des enfants et des jeunes des quartiers

Participer au projet d'accompagnement du bénévolat à l'association de l'accueil à l'animation. Soutenir l'organisation et la mise en place d'animations associatives

Cela passera par:

-Participation à la préparation et l'animation des différents ateliers proposés dans le cadre du secteur jeunesse et sportif de l'association (activités jeunesse, école de foot,...)

-Soutien et participation aux différentes animations de l'association (tournoi du Griffon, festival Panoramic, fête associative...)

-Participation aux commissions sport et jeunesse de l'association,

-Participer à la réalisation de documents administratifs (fiche action, bilan,...),

-Aide à la réalisation de dossiers et fiches pédagogiques et méthodologiques sur l'accompagnement bénévole,

-Proposition possibles de nouvelles initiatives sportives au cœur du territoire (plateau multisports...),

Intérêt pour la.le volontaire :

-Découvrir le fonctionnement associatif et l'univers de l'Education Populaire.

-Découvrir l'animation d'ateliers en direction d'un public

-Découvrir des techniques d'animation jeunesse et animation sportive

-Prendre part à des dynamiques collectives partenariales

-Prendre part à l'organisation de projets de territoire.

-Acquérir des connaissances (réglementaires, techniques, logistiques...) dans le domaine

-Découvrir des techniques et supports de communication

-Soutenir l'engagement associatif en contribuant à l'accompagnement des bénévoles



Formations :

- méthodologie de projet
- communication et outils de communication
- techniques d'animation sportive
- technique d'animation jeunesse

Formations disponibles également auprès de la fédération :

- Posture pédagogique
- Europe et international
- Laïcité
- Vie Associative

Durée hebdomadaire : 24h par semaine

Quatre heures le mardi matin, puis cinq heures par jour de mercredi à samedi. Planning à affiner en fonction des disponibilités du (de la) volontaire et des contraintes liées aux projets.

Indemnités : 473.04 € + 107.58 € mensuels (+ 107.68 € sous conditions cf. ci-dessous)

Démarrage prévu : 1^{er} octobre 2018.

Contact : Pour plus d'information, ou si vous êtes intéressé-e, envoyez votre candidature à vieassociative@laligue22.org , ou à cette adresse : Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, 89 Bd Edouard Prigent 22 000 Saint Briec. Tel 02 96 94 16 08

***Le service civique c'est :**

- **Au moins 24h par semaine** (ou l'équivalent sur la durée du contrat)
- **La possibilité de cumuler** le statut volontaire et étudiant et/ou salarié
- **Une indemnité de 473.04 €** par mois versée par l'état
- **Une indemnité complémentaires de 107.58 €** par mois, versés par l'association qui vous accueille en service civique
- **Une indemnité supplémentaire de 107.68 €**, si vous répondez à certains critères sociaux. (RSA ou étudiant boursier)
- **Une couverture sociale** et des trimestres de retraite validés
- **Un accompagnement** dans la mission
- **Une formation civique et citoyenne** obligatoire
- **Pour en savoir plus sur le cadre légal du service civique**, vous pouvez télécharger la fiche pratique sur le site : <http://www.service-civique.gouv.fr>